

**7ème Conférence Africaine sur la Population
JOHANNESBURG-AFRIQUE DU SUD,
30 NOV.-4 DEC. 2015
DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE :
PERSPECTIVES, OPPORTUNITES ET DEFIS**

*Organisée par le Gouvernement de l'Afrique du Sud et l'Union pour l'Etude
de la Population Africaine*

**Entrée en union des femmes du
Tchad : Tendances, variabilités
régionales et déterminants**

Auteurs :

Kélos Djérabé et Koumaköi Haroun,

Géographes-démographes

Université de N'Djamena, Faculté des Sciences Humaines et

Sociales. Département de géographie et

Centre de Recherche et d'Étude des Populations et des

Sociétés Africaines (CREPOSA)

kelosdjerabe@yahoo.fr

koumaoun@yahoo.fr

septembre, 2015

Table des matières

I-Contexte et justification de l'étude.....	5
II- Cadre Théorique et Hypothèse.....	8
II-1. Approches explicatives de la sexualité.....	8
<i>L'approche socioculturelle</i>	8
<i>Approche socioéconomique</i>	10
<i>Approche institutionnelle</i>	11
II-2. Autres facteurs associés à l'entrée de la première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans.....	12
III-Hypothèses de l'étude.....	12
IV-Données et aspects Méthodologiques.....	13
<i>Données</i>	13
<i>Méthodes d'analyse</i> :.....	13
V-Présentation des résultats.....	13
V-1. Présentation des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête suivant les variables d'analyse.....	13
<i>Groupe d'âges</i>	14
<i>Niveau d'instruction</i>	14
<i>Zone géographique</i>	15
<i>Milieu de résidence</i>	15
V-2. Entrée en première union des femmes de 20-34 ans.....	15
<i>Entrée en union par génération</i>	16
<i>Entrée en union des femmes par groupe d'âges</i>	16
<i>Entrée en union des femmes selon le milieu de résidence</i>	17
<i>Entrée en union des femmes selon le niveau d'instruction</i>	17
<i>Entrée en union des femmes selon la zone géographique</i>	18
V-3. Age médian à la première union pour les femmes de 20-34 ans.....	18
<i>Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon les générations</i>	19

<i>Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon le groupe d'âges</i>	19
<i>Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon le milieu de résidence</i>	19
<i>Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon le niveau d'instruction</i>	20
<i>Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon la zone géographique</i>	20
VI-Conclusion	21
VII-Bibliographie.....	22
VIII-Annexe	23

Résumé de la communication

Au Tchad, comme dans la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne, le mariage ou l'union en général, bien qu'il ne soit pas le cadre exclusif des rapports sexuels, demeure le cadre privilégié par excellence de la procréation. En effet, les sociétés tchadiennes valorisent la virginité jusqu'au mariage à tel enseigne que, la sexualité pré-nuptiale des filles est fortement réprouvée, la tradition tchadienne impose que les relations sexuelles n'aient lieu que dans le cadre du mariage par conséquent, l'entrée en première union marque le début de l'exposition au risque de conception. Cependant, les changements liés à la modernité ont tendance à favoriser de plus en plus des rapports sexuels avant le mariage et on assiste à une augmentation du nombre de grossesses non désirées.

La problématique liée à l'entrée en union des jeunes filles se trouve au centre des politiques visant le bien-être de la population. Elle est l'une des préoccupations du Gouvernement et ses partenaires dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des stratégies et des programmes de la santé sexuelle et reproductive de la jeune femme que de son enfant. Entrée en union précoce, compromet le maintien des jeunes filles dans le système éducatif réduisant leur potentiel capacité à contribuer à leur autonomisation.

A l'instar d'autres pays, le Tchad a réalisées plusieurs opérations de collectes des données : EDS 1996-1997 ; EDS 2004 et MICS 2010. Il ressort de la synthèse de ces trois enquêtes que les femmes âgées de 20-34 ans au moment des enquêtes sont entrées très tôt en union et leurs proportions varient selon les générations, le niveau d'instruction, le milieu de résidence, la religion. Cette variation est également spatiale. L'âge médian à la première entrée en union oscille autour de 14 et 15 ans pour les femmes âgées de 20-34 ans. Quel que soit la variabilité ou la tendance, l'âge médian le plus dominant est 15 ans.

L'âge médian d'entrée en première union des jeunes filles a de multiples implications négatives, cet âge correspond à l'âge d'achèvement du cycle primaire au Tchad. A cet effet, l'âge médian d'entrée en première union des jeunes filles reste un grand défi à relever pour la politique de population au Tchad. L'entrée précoce en première union des jeunes filles est un acte de violation de droit de l'homme et met en péril le développement des jeunes filles et se termine souvent par les grossesses précoces non désirées.

Mots clés : Entrée-union-femmes-Tchad-Tendances-variabilités-régionales-déterminants

I-Contexte et justification de l'étude

Dans les sociétés pronatalistes, la procréation revêt un caractère primordial dans la mesure où elle contribue non seulement à la stabilité du couple mais aussi à la perpétuation du lignage et du groupe social (Ela, 1995). Ces modèles sont toutes fois dynamiques et donc sensibles aux contraintes que la paupérisation croissante et les problèmes d'insertion professionnelle et résidentielle exercent sur l'institution familiale. A cet effet, le mariage, ou plus généralement l'union, constitue le début d'exposition des femmes au risque de grossesse, il constitue un indicateur important.

Le relâchement des normes sociales de contrôle des aînés sur les jeunes, associé à la baisse du pouvoir d'achat des parents, favorise le relâchement de l'autorité familiale au profit notamment des médias, conduisant ainsi de plus en plus de jeunes, en Afrique subsaharienne, dans l'adoption de trajectoires de sexualité prémaritale (Beninguisse, 2007; Zabin et al, 1998). Ainsi, les bouleversements induits par la « transition démographique » ont créé de nouvelles attitudes à l'égard des comportements sexuels, de la procréation, du mariage et de la famille. Les jeunes entrant de plus en plus précocement dans l'activité sexuelle.

Au Tchad, comme dans la plupart des pays africains, le mariage ou l'union en général, bien qu'il ne soit pas le cadre exclusif des rapports sexuels, demeure le cadre privilégié de la procréation. En effet, les sociétés tchadiennes valorisent la virginité jusqu'au mariage à tel enseigne que la sexualité préuptiale des filles est fortement réprouvée. Cependant, les changements liés à la modernité ont tendance à favoriser de plus en plus des rapports sexuels avant le mariage et on assiste à une augmentation du nombre de grossesses non désirées.

Dans les sociétés tchadiennes où la tradition impose que les relations sexuelles n'aient lieu que dans le cadre du mariage, l'entrée en première union marque le début de l'exposition au risque de conception.

Le niveau élevé de la croissance démographique constitue un frein aux efforts de développement dans la plupart des pays africains. La permanence d'un écart important entre la croissance démographique et la croissance économique insuffisante est souvent un facteur qui contribue à la détérioration des conditions de vie des populations. Ces conditions de vie sont souvent confrontées. Les femmes,

représentent un défi pour les sociétés d'aujourd'hui, mais également pour les générations futures. Les femmes de 20-34 ans constituent une couche encore plus vulnérable parce que confrontées à d'autres problèmes supplémentaires que sont la discrimination sexuelle, notamment les grossesses non désirées, les avortements clandestins, les infanticides et les infections sexuellement transmissibles (IST) dont la pandémie du VIH/SIDA. *Environ 15 millions de jeunes femmes de 15 à 19 ans enfantent chaque année. Près de 10% de toutes les naissances à travers le monde sont attribuées à cette tranche de femmes¹. 1/4 des avortements à risque (5 millions) sont pratiqués chez des femmes de 15 à 19 ans².* Cette situation alarmante, bien qu'observée universellement, paraît particulièrement dramatique en Afrique Subsaharienne où l'on estime qu'une femme sur 25 meurt des suites d'une grossesse ou d'un accouchement, comparé à seulement une femme pour 10 000 dans un pays industrialisé.

La tendance observée actuellement en matière d'entrée en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans au Tchad demeure l'une des plus élevée au monde. Elle contribue à l'augmentation de niveau de fécondité 7,1 enfants (RGPH 2, 2009). Ce niveau de la fécondité encore élevé s'explique d'une part, par la nature même de la fécondité qui est précoce, intense et étalée tout le long de la vie féconde de la femme et d'autre part, par les facteurs socioculturels et socio-économiques qui la gouvernent (la valorisation de la descendance nombreuse et les mutations en cours qui favorisent de nombreuses grossesses des femmes). En effet, les hauts niveaux de fécondité en Afrique Subsaharienne dépendent à la fois de la structure très jeune des femmes en exposition au risque de grossesse et de la longue durée de cette exposition (Evina, 1998).

L'entrée précoce en première union des femmes au Tchad occupe une place importante dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des stratégies et des programmes de la santé sexuelle et reproductive. C'est dans cette optique que le Tchad a adopté la Déclaration de la Politique de Population en 1994 et sa mise en œuvre de 1994 à 2001. Le Tchad a pris également des engagements, lors des conférences internationales et régionales tenues après l'adoption de la Déclaration

¹ Population Council et Population Référence Bureau ; reproductive Rights

² Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF)

de la Politique de Population, telles que la Conférence Internationale sur la Population et le développement (Caire 1994), la Conférence Mondiale sur les Femmes (Beijing 1995).

La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994 a attiré l'attention du monde sur les droits et la santé en matière de sexualité et de reproduction, ainsi que sur les questions concernant la condition et la place des adolescentes dans le développement socioéconomique des nations. La politique Nationale de Population (PNP) repose sur le principe que les problèmes de population sont, dans une très grande mesure, la conséquence de choix, d'attitudes et de comportements des individus, des couples et des familles, et participent de ce fait à la culture et à la civilisation. Ces choix se traduisent souvent en terme de besoins d'éducation, de santé, de logement et d'emploi que la performance actuelle de l'économie tchadienne ne peut satisfaire. Plusieurs activités de développement ont été initiées par le Gouvernement en vue de maîtriser ces problèmes mais, ces problèmes demeurent préoccupants malgré les efforts qui ont été déployés. C'est cette situation qui justifie amplement l'actualisation de la présente Politique Nationale de la Population qui couvre la période 2002-2015.

Les femmes constituent un groupe vulnérable et « ... *devraient pouvoir accéder à une information et à des services qui les aident à comprendre leur sexualité et à se protéger contre les grossesses non désirées, les maladies sexuellement transmises et les risques de stérilité en résultant.* ».³

En tenant compte de tous ces maux qui entravent la santé sexuelle et reproductive des femmes en Afrique, leur bien-être social et économique peut être compromis. Cette communication se propose donc de contribuer à l'identification des facteurs explicatifs de la précocité de l'entrée en première union avant d'atteindre l'âge de 15, 18 et 20 ans des femmes au Tchad et d'établir les relations entre les traditions d'une part et la modernité de l'autre, ceci à travers l'environnement global, l'environnement familial, les caractéristiques individuelles de la femme et son comportement en matière de sexualité et de procréation.

³³ Programme d'action de la CIPD, paragraphe 7. 41.

De tout ce qui précède, il s'avère nécessaire de savoir ***quels sont les facteurs qui contribuent à l'entrée précoce de première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans chez les femmes tchadiennes ? L'effet de la crise sociodémographique caractérisé par une paupérisation des ménages en-t-il associé ?*** C'est dans cette optique que s'inscrit la problématique autour de laquelle se développera cette présente communication.

En répondant à cette question, la communication contribuera donc à l'amélioration de l'état des connaissances sur les facteurs explicatifs de de l'entrée en première union avant d'atteindre l'âge de 15, 18 et 20 ans des femmes au Tchad, afin d'éclairer les décideurs tchadiens sur les principaux éléments à prendre en compte pour améliorer et/ou mettre en œuvre des politiques et programmes de développement adaptés pour les femmes, de plus en plus vulnérables. Plus spécifiquement, cette communication permettra :

- ✓ Décrire les variations de l'entrée en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans des femmes selon les facteurs explicatifs ;
- ✓ Etablir le profil des femmes les plus exposées au risque d'entrée en union précoce ;
- ✓ Identifier les facteurs explicatifs de l'entrée précoce en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans.

II- Cadre Théorique et Hypothèse

II-1. Approches explicatives de la sexualité

Nous présentons un ensemble d'approches de recherche utilisées par les études antérieures, pour appréhender le problème de sexualité précoce telles que l'approche socioéconomique, socioculturelle, institutionnelle etc.

L'approche socioculturelle

Les socio culturalistes mettent l'accent sur les mœurs, les normes et valeurs qui sont susceptibles d'influencer les comportements sexuels et procréateurs dans les sociétés. Ils se basent donc sur le fait que les perceptions et les pratiques sexuelles et procréateurs des individus découlent du système socioculturel dans lequel ils sont moulés. Ils traduisent le fait que la sexualité et la fécondité ne sont pas des phénomènes isolables, mais s'inscrivent dans les normes et les valeurs en matière

de sexualité, de nuptialité, de famille et de fécondité (Rwenge, 1999). Cette approche dégage deux sous-approches le modèle de l'héritage culturel et le modèle de la désorganisation sociale pour expliquer la sexualité.

La théorie de l'héritage culturel explique la sexualité à travers les valeurs traditionnelles et normatives véhiculées par l'ethnie et la religion. En effet, l'ethnie, en tant que lieu de production de modèles socioculturels auxquels s'identifient les individus, est l'un des éléments importants à prendre en compte dans l'étude de l'entrée en première union précoce. Elle influence les variables de comportements telles que l'âge aux premiers rapports sexuels, l'âge à la première union, la pratique contraceptive, l'âge à la première grossesse, etc. (Mouton, 1992). La structuration de la personnalité procède de l'intériorisation des valeurs et des normes propres au groupe social d'origine.

La religion est définie comme « *un système institutionnalisé de croyances, de symbole, de valeurs et pratiques relatifs au sentiment de la divinité* » (Akoto, 1993). Ainsi, la religion tout comme l'ethnie, est un mobile de valeurs et de croyances qui d'une manière ou d'une autre impose à ses adeptes tout un mode de penser et d'agir qui peut influencer leur sexualité et leurs visions vis-à-vis de la fécondité. Par ailleurs, la religion peut être un obstacle pour l'accès à l'information et à l'utilisation des services de santé reproductive et de la contraception pour les jeunes femmes.

Le modèle de désorganisation sociale est défini de manière générale comme la perte d'influence des règles sociales de conduite existantes sur les membres du groupe. Le modèle fait partie de la théorie générale de la modernisation, qui stipule l'affaiblissement des structures traditionnelles et le relâchement du contrôle des aînés sur les cadets. Dans ce cadre les relations sexuelles seraient spontanées et ne répondraient à aucun objectif particulier (Diop, 1995 ; Rwenge, 1999). En effet, dans une telle situation, les comportements individuels s'expliquent, le plus souvent, par une désorganisation personnelle c'est-à-dire, par l'incapacité pour l'individu de se construire un projet de vie : en l'absence de règles stables et intériorisées, l'individu est désorienté et « démoralisé ».

La désorganisation sociale est mise en évidence par les mutations sociales que subit la société traditionnelle africaine ; elle a sa source dans le développement d'attitudes

individualistes et hédonistes résultant des contacts avec l'extérieur, notamment par l'urbanisation, la scolarisation et les médias. Ceci implique la perte du contrôle social des anciens sur les jeunes générations engendrant un libertinage sexuel. La modernisation, à travers ses composantes que sont l'urbanisation, la scolarisation et les médias, apparaît ainsi comme une cause de la déstructuration du système familial traditionnel, assortie d'une baisse de l'influence familiale, au profit des paires, lesquelles semblent souvent être source d'informations sur la sexualité et la contraception (Délaunay, 1994).

De ce fait, il convient de relativiser la théorie de désorganisation sociale dans l'explication de la fécondité précoce en Afrique. Le modernisme et l'urbanisation induisent non seulement, l'effritement du contrôle social sur les jeunes en favorisant de ce fait le libertinage sexuel, mais aussi l'amélioration des connaissances des jeunes sur les méthodes contraceptives modernes et leur utilisation de ces méthodes.

L'environnement familial est un autre facteur déterminant la sexualité et la fécondité des jeunes (Rwenge, 1997 ; Dembélé, 2004). Les bouleversements des structures familiales suite au modernisme et surtout à l'urbanisation sont souvent tenus pour responsables des dérives sexuelles des jeunes. Dans de nombreuses sociétés, la famille et la communauté immédiate avaient coutume d'informer les jeunes à propos de la sexualité. La taille ou la structure du ménage expliquent la sexualité et la fécondité des jeunes filles par l'insuffisance ou l'absence de leur encadrement. Enfin le niveau d'instruction des parents ou du chef de ménage influe sur la sexualité et l'entrée en vie féconde des adolescentes (Evina, 1998). En effet, les parents instruits communiquent souvent avec leurs filles et partant, les préparent mieux à entrer dans la sexualité (Evina, 1998 ; Delaunay, 2005).

Approche socioéconomique

L'approche socioéconomique ou encore la théorie de l'adaptation rationnelle a été développée par Cherlin et Riley (Calvès, 1996). Ce modèle se fonde sur les effets de la pauvreté des populations. Les difficultés économiques sont une des raisons de la motivation financière de la sexualité chez les jeunes femmes. En effet, dans un

contexte de précarité économique, l'acceptation de rapports sexuels par l'adolescente répond à son besoin impérieux de survie (Rwenge, 1999).

Enfin, la pauvreté économique a induit des changements de comportements de nuptialité. Certains auteurs par exemple Delaunay (1994), Djiré et al., (1997) et Adjamagbo et al., (2004) ont montré que l'âge au premier mariage tend à reculer au Sénégal et au Mali, à prolonger l'intervalle compris entre la puberté et le mariage, donc à allonger la durée d'exposition des jeunes filles à des rapports sexuels hors union susceptibles d'entraîner des grossesses précoces et non voulues.

Approche institutionnelle

On retrouve dans l'ensemble des facteurs institutionnels les lois, les cadres institutionnels nationaux et internationaux en matière de mariage et de formation des familles, de procréation, d'éducation sexuelle des jeunes, d'approvisionnement et de vulgarisation des méthodes contraceptives modernes. Les facteurs institutionnels peuvent par conséquent influencer sur les comportements sexuels et procréateurs des adolescentes.

Cette approche s'intéresse essentiellement sur les incidences des institutions (politiques, législatives et juridiques, sociales, économiques, etc.) sur les comportements procréateurs des jeunes femmes. Les institutions étant définies, en général, comme un ensemble de règles organisant la société ou certaines de ses instances. Suivant cette approche, les institutions influencent les opportunités et les contraintes qui déterminent les choix et les actions des jeunes femmes en matière de sexualité et de procréation. En effet, les institutions donnent le ton aux jeux de pouvoir qui existent au sein de la famille, dans la société et dans les activités économiques. Dès leur jeune âge, les filles apprennent à vivre en accord avec les attentes de la société et, tout au long de leur vie, les structures institutionnelles renforcent les comportements qu'on attend d'eux en tant que femmes (Banque Mondiale, 2003). Ainsi, la manière dont les jeunes femmes doivent se comporter à l'égard de la procréation dépendra de l'importance que les décideurs accordent aux questions spécifiques à la sexualité et à la maternité relatives à ce groupe social.

II-2. Autres facteurs associés à l'entrée de la première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans

- ✓ L'approche socioculturelle dans les études empiriques sur la sexualité des femmes de 20-34 ans est souvent opérationnalisée par l'ethnie, la religion, le milieu de socialisation, le niveau d'instruction et la région de résidence.
- ✓ Les comportements sont très largement structurés par un ensemble de facteurs relatifs au statut de l'adolescente, statut résultant de ses caractéristiques sociodémographiques, socio-économiques et culturelles. Ainsi selon les auteurs de l'approche comportementale, les facteurs comportementaux constituent des facteurs qui agissent directement sur le risque de procréer ; il s'agit, en effet, des éléments qui dépendent essentiellement de certains comportements de l'individu qui réalise le risque.

III-Hypothèses de l'étude

Hypothèse générale

L'hypothèse qui sous-tend cette communication est que *les facteurs socioculturels, les facteurs socioéconomiques et les facteurs institutionnels influencent sur l'entrée en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans des femmes au Tchad sous l'effet des variables intermédiaires.*

De cette hypothèse de base, nous avons construit le cadre qui suit :

Hypothèses spécifiques

- ✓ **H1** : La zone géographique est un facteur de différenciation des comportements précoces en matière de sexualité et partant, elle constitue un facteur explicatif de l'entrée précoce en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans des femmes au Tchad.
- ✓ **H2** : Les jeunes femmes du milieu rural, du fait de leur attachement aux pratiques traditionnelles, sont plus susceptibles de connaître une entrée précoce en première union que leurs homologues du milieu urbain.
- ✓ **H3** : Le niveau d'instruction de la fille influence négativement le risque d'entrée en première union pendant le jeune âge. Autrement dit, les filles de niveau d'instruction faible constituent un groupe vulnérable en matière de précocité

de l'entrée en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans.

- ✓ **H4** : Le groupe d'âges explique l'entrée précoce en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans des jeunes femmes.
- ✓ **H5** : Les différentes caractéristiques des femmes de 20-34 ans déterminent l'âge médian d'entrée en première union avant d'atteindre l'âge requis.

IV-Données et aspects Méthodologiques

Données

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons utilisé les données de la première Enquête Démographique et de Santé (EDST-I) réalisée en 1996-1997, deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDST-II) réalisée en 2004 et l'Enquête à Indicateurs Multiples (MICS 2010). A partir de ces différentes bases, il est facile d'identifier l'évolution du phénomène. L'étude porte sur l'entrée en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans des femmes âgées de 20-34 ans au Tchad. Seules les femmes ayant répondu effectivement à la question relative à l'âge d'entrée en première union sont concernées par les analyses. Celles n'ayant pas répondu à cette question sont exclues de notre échantillon. Ainsi notre population cible est constituée des femmes âgées de 20-34 ans.

Méthodes d'analyse :

- Analyse descriptive : elle permet de mesurer l'association entre les variables explicatives et la variable dépendante à travers les tableaux croisés et le test de khi-deux;

V-Présentation des résultats

Cette partie de notre travail présente les effectifs et pourcentages des femmes âgées de 20-34 ans qui ont été interrogées sur leur premier âge d'entrée en union. Ces femmes ont été sélectionnées dans les différentes opérations à savoir EDS-I (1996-1997), EDS-II (2004) et MICS 2010 réalisées au Tchad.

V-1. Présentation des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête suivant les variables d'analyse

Les variables suivantes sont retenues pour la distribution de l'échantillon : le groupe d'âge, le milieu de résidence, la zone géographique et le niveau d'instruction.

Groupe d'âges

S'agissant du groupe d'âge, le tableau 1, présente la répartition des effectifs des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête. Cette distribution varie selon les différentes opérations, quel que soit le groupe d'âges. Nous constatons que le nombre des femmes de 20-34 ans de l'EDS 1 est nettement supérieur à celui des femmes interrogées à l'EDS 2 et le nombre de celles des EDS est deux fois inférieur que celui de MICS 2010.

Tableau 1 : Répartition des femmes de 20-34 ans par groupe d'âge

Groupe d'âges	EDS 1996/1997		EDS 2004		MICS 2010		Ensemble	
	n	%	n	%	n	%	n	%
20-24	1 382	37	1 050	35,8	2 653	33,1	5 353	36,5
25-29	1 362	36,5	1 117	38,1	3 032	37,8	5 461	37,2
30-34	988	26,5	767	26,1	2 328	29,1	3 864	26,3

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Niveau d'instruction

Le tableau 2 ci-dessous donne la répartition du nombre des femmes de 20-34 ans interviewées effectivement au moment de l'enquête. Le nombre des femmes diminue suivant le niveau d'instruction. Plus le niveau d'instruction augmente, le nombre des femmes interrogées baisse, et ceci est observé dans les différentes opérations. Le nombre des femmes sans niveau d'instruction est plus de dix fois supérieur à celui des femmes du niveau supérieur (EDS 1996/1997). Par contre, de l'EDS-1 passant de l'EDS-2 au MICS 2010, on voit une augmentation remarquable du nombre des femmes de 20-34 ans interrogées.

Tableau 2 : Répartition des femmes de 20-34 ans par Niveau d'instruction

Niveau d'instruction	EDS 1996/1997		EDS 2004		MICS 2010		Ensemble	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Aucune instruction	2 860	76,6	2 190	74,7	5 644	70,4	11 119	75,8
Primaire	700	18,8	550	18,8	1 512	18,9	2 753	18,8
Secondaire ou plus	172	4,6	193	6,6	856	10,7	806	5,5

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Zone géographique

Le nombre des femmes de 20-34 ans enquêtées varie de toutes les différentes opérations quelle que soit la zone géographique. Ceci s'explique par le poids démographique de chaque zone géographique et de la méthodologie adoptée dans chaque opération (cf tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des femmes de 20-34 ans par Zone géographique

Zone géographique	EDS 1996/1997		EDS 2004		MICS 2010		Ensemble	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Zone 1 (N'Djamena)	378	10,1	254	8,7	1 056	13,2	1 390	9,5
Zone 2 (BET,Kan,Lac)	370	9,9	353	12	773	9,7	1 596	10,9
Zone 3 (Ba,Gué,Sal)	480	12,9	356	12,1	1 025	12,8	1 842	12,6
Zone 4 (Oua,WadF,Sila)	495	13,3	261	8,9	1 041	13	1 662	11,3
Zone 5 (HaLa,ChaBag)	415	11,1	334	11,4	835	10,4	1 650	11,2
Zone 6 (MayoKebEsOu)	388	10,4	300	10,2	995	12,4	1 516	10,3
Zone 7 (Log,Tand)	785	21	657	22,4	1 352	16,9	3 176	21,6
Zone 8 (Mand,MoChar)	420	11,3	417	14,2	937	11,7	1 847	12,6

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Milieu de résidence

Le tableau 4 ci-dessous, présente le nombre des femmes de 20-34 ans au moment de l'interview par milieu de résidence. Il ressort de cette répartition que le nombre des femmes interrogées du milieu rural est plus élevé que celui de leurs sœurs en milieu urbain. Cette augmentation du nombre est observée dans ces trois différentes opérations.

Tableau 4 : Répartition des femmes de 20-34 ans par Milieu de résidence

Milieu de résidence	EDS 1996/1997		EDS 2004		MICS 2010		Ensemble	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Urbain	892	23,9	608	20,7	1 974	24,6	3 300	22,5
Rural	2 840	76,1	2 325	79,3	6 039	75,4	11 378	77,5
Ensemble	3 732	100	2 933	100	8 013	100	14 678	100

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

V-2. Entrée en première union des femmes de 20-34 ans

Cette sous partie présente la situation des femmes de 20-34 ans qui ont déclaré effectivement leur entrée en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans au moment de l'enquête. Il de s'agit de la première union sans atteindre l'âge requis. L'analyse, se fait à travers les générations, le milieu de résidence, les zones géographiques et le niveau d'instruction.

Entrée en union par génération

En ce qui concerne le tableau 5 ci-dessous, la proportion des femmes de 20-34 ans interrogée au moment de l'enquête qui ont déclaré, entrée en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans diminuent selon les anciennes générations vers les jeunes générations. Cette baisse de proportion des femmes en première union est observée dans les différentes opérations. Nous constatons dès avant 18 ans et avant 20 ans, les proportions varient en dent de scie.

Tableau 5 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans par génération selon l'âge

Génération	Ages des femmes											
	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
"G1960-1964"	36,7	73,3	87,9							36,7	73,3	87,9
"G1965-1969"	34,8	69,7	84							34,8	69,8	84,1
"G1970-1974"	32,9	70,3	84,3	34,2	72,9	84,7				33,4	71,3	84,5
"G1975-1979"	28,4	71,7	86,1	33,8	70,8	85,4	34,1	70,9	82,5	32,8	71	84,1
"G1980-1984"				30	67,7	81,8	31,3	69,9	83,6	31	69,3	83,1
"G1985-1989"							30,4	69,6	82,4	30,4	69,6	82,4

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Entrée en union des femmes par groupe d'âges

Nous constatons dans le tableau 6, que dans l'ensemble la proportion des femmes de 20-34 ans qui sont entrées en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans augmente avec l'âge. Cette même remarque est observée de l'EDS-1 au MICS-2010 en passant par l'EDS-2 au niveau des femmes de 15 ans.

Tableau 6 : Pourcentage des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans par groupe d'âges

Groupe d'âges	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
20-24	28,3	69,9	84,7	29,9	67,7	81,8	30,4	69,6	82,1	29,7	69,3	82,7
25-29	36,1	71,8	85,2	33,9	70,7	85,2	31	69,4	83,6	32,8	70,3	84,3
30-34	34,8	70,3	84,8	34,2	73,2	85,3	34,2	71,4	82,8	34,4	71,4	83,8

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Entrée en union des femmes selon le milieu de résidence

L'entrée en union précoce, prédispose les jeunes femmes à un risque élevé de fécondité et de maternité précoce. La proportion des femmes âgées de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union se diffère d'un milieu à un autre. Elle est forte en milieu rural. A 15 ans, 33,7% des jeunes femmes rurales étaient en première union contre 30,1% de leurs sœurs du milieu urbain. Par contre, à 18 ans et 20 ans respectivement (73,8% et 86,9%) en milieu rural contre (65,4% et 79,2%) en milieu urbain. Cette tendance est observée de la même manière au niveau de chaque opération. Ceci est d'autant vrai car, c'est en campagne qu'on retrouve des comportements conservateurs en matière de procréation. (cf tableau 7).

Tableau 7 : Pourcentage des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans par le milieu de résidence

Milieu de résidence	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Urbain	31,3	67,1	82,1	29,9	66,5	80,2	29,5	64,2	77,5	30,1	65,4	79,2
Rural	33,9	73,3	87	34,8	73,5	87,2	33,3	74,1	86,6	33,7	73,8	86,8

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Entrée en union des femmes selon le niveau d'instruction

Par rapport au niveau d'instruction, les femmes de 20-34 ans sans niveau d'instruction interrogées au moment de l'enquête en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans, représentent respectivement (36,4%, 75,5% et 87,7%) de l'ensemble de l'échantillon. Ces proportions sont aussi respectivement de (27,6%, 68,2% et 83,5%) pour les femmes de niveau primaire et (11,7%, 38,6% et 56%) pour celles de niveau secondaire ou plus. Nous n'avons pas observé une

évolution significative entre les trois opérations, ce qui traduit l'entrée en première union des femmes est relativement identique de l'EDS-1, l'EDS-2 et au MICS-2010.

Tableau 8 : Pourcentage des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans par le niveau de d'instruction

Niveau d'instruction	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Aucune instruction	36,5	74,9	87,9	37,9	76,6	88,6	35,9	75,3	87,3	36,4	75,5	87,7
Primaire	29,2	67	82,9	26,1	68,4	84,9	27,3	68,8	83,3	27,6	68,2	83,5
Secondaire ou plus	8,9	41,1	62,1	10,9	36	55,7	12,9	38,8	54,2	11,7	38,6	56

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Entrée en union des femmes selon la zone géographique

La proportion des femmes de 20-34 ans de notre échantillon au moment de l'enquête selon la zone géographique, montre que l'entrée en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans est fonction de l'âge. Toute fois nous observons des disparités régionales et dans chaque opération.

Tableau 9 : Pourcentage des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans par zone géographique

Zone	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Zone 1 (N'Djamena)	37,2	70,8	82	28,4	59,7	74,1	24,9	49,8	61,2	30,6	60,9	73,2
Zone 2 (BET,Kan,Lac)	40,1	83,4	94,7	44,1	83,3	94,8	34,4	74,4	86,7	37	77,5	89,5
Zone 3 (Ba,Gué,Sal)	37,2	73,5	87,6	50,9	83,6	91,8	42,7	75,9	86,1	43,1	76,8	87,4
Zone 4 (Oua,WadF,Sila)	25	68,2	82,7	23,3	61,2	81	29,9	66,2	81,4	27,8	66	81,7
Zone 5 (HaLa,ChaBag)	42,7	78,7	89,8	47,2	89,5	94,8	42,5	80,6	90,6	43,5	81,8	91,2
Zone 6 (MayoKebEsOu)	30,4	69,6	85	32,5	74,1	82,7	30,3	75,3	86,3	30,7	73,9	85,3
Zone 7 (Log,Tand)	28,6	67,2	83,8	30,1	68,4	83,5	24,1	67,4	82,8	26,4	67,5	83,2
Zone 8 (Mand,MoChar)	24,2	60,3	79,7	11,5	56,5	80,5	19,2	61,3	78	18,5	59,8	79,1
Ensemble	32,9	70,7	84,9	32,5	70,3	84	31,7	70,1	82,9	32,2	70,3	83,6

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

V-3. Age médian à la première union pour les femmes de 20-34 ans

L'âge à la première union semble être la variable la plus déterminante de la fécondité de jeunes femmes car, elle présente des variations très sensibles sur le comportement procréateur des femmes. Nous retenons pour l'analyse les générations des femmes, le milieu de résidence, les zones géographiques et le niveau d'instruction.

Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon les générations

D'après le tableau 10, l'âge médian d'entrée en première union des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête au Tchad, serait en évolution ascendante, des vieilles aux nouvelles générations. Nous pouvons affirmer que l'âge médian d'entrée en première union des femmes n'a pas connu une évolution sensible à travers les générations des femmes. En effet, l'entrée en première union précoce a augmenté de façon presque continue depuis les générations 1960-64, jusqu'aux générations 1985-89.

Tableau 10 : Âges médian à la première union pour les femmes de 20-34 ans par génération

Génération	EDS 1996/1997		EDS 2004		MICS 2010		Ensemble	
	Age	n	Age	n	Age	n	Age	n
"G1960-1964"	14,9	330					15,1	330
"G1965-1969"	14,9	1191					14,9	1200
"G1970-1974"	15,2	1382	14,8	772			14,9	2154
"G1975-1979"	15,3	829	14,9	1102	14,9	2089	15	4020
"G1980-1984"			15,3	1050	15	2969	15	4019
"G1985-1989"					15,3	2955	15,1	2955

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon le groupe d'âges

Il ressort de ce tableau qu'au Tchad, l'entrée en première union est quasi universelle et assez précoce chez les femmes, quel qu'en soit le groupe d'âges. En effet, dans l'ensemble l'observation du tableau 11 met en exergue la concentration de l'entrée en première union des femmes à 15 ans. Ceci pourrait expliquer le fait que les femmes tchadiennes se mariaient très précocement.

Tableau 11 : Âge médian à la première union des femmes de 20-34 ans par groupe d'âges

Groupe d'âges	EDS 1996/1997		EDS 2004		MICS 2010		Ensemble	
	Age	n	Age	n	Age	n	Age	n
20-24	15,4	1391	15,3	1072	15,3	2705	15,3	5168
25-29	14,9	1359	15	1092	15	2973	15	5424
30-34	14,9	982	14,8	769	14,8	2335	14,8	4086

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon le milieu de résidence

Contrairement à la revue de la littérature, les résultats du tableau ci-dessous, montrent qu'il n'existe pas une différence significative de l'âge médian d'entrée en

première union des femmes de 20-34 ans au Tchad quel que soit le milieu de résidence. En général l'âge médian d'entrée en première union est de 15 ans. Cela peut s'expliquer les échanges entre les deux milieux et l'effritement général des mœurs consécutifs au modernisme qui ont favorisé une certaine homogénéité entre eux.

Tableau 12 : Âge médian à la première union des femmes de 20-34 ans par milieu de résidence

Milieu de résidence	EDS 1996/1997		EDS 2004		MICS 2010		Ensemble	
	Age	n	Age	n	Age	n	Age	n
Urbain	15,4	1554	15,4	1348	15,5	3288	15,4	6190
Rural	15	2178	14,8	1585	14,8	4725	14,9	8488

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon le niveau d'instruction

Nous observons que l'âge médian croit avec le niveau d'instruction. En effet, plus le niveau d'instruction des femmes augmente, plus l'âge médian d'entrée en première union des femmes augmente également. Le niveau d'instruction atteint par les femmes est un facteur de retarder l'âge médian d'entrée en première union précoce.

Tableau 13 : Âge à la première union des femmes de 20-34 ans par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	EDS 1996/1997		EDS 2004		MICS 2010		Ensemble	
	Age	n	Age	n	Age	n	Age	n
Aucune instruction	14,8	2650	14,6	2055	14,7	5647	14,7	10352
Primaire	15,5	802	15,6	528	15,3	1471	15,4	2801
Secondaire ou plus	17,8	280	18,3	350	18,3	895	18,2	1525

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Age médian à la première union des femmes de 20-34 ans selon la zone géographique

Au niveau du tableau 14 ci-dessous, dans l'ensemble, l'âge médian des femmes de 20-34 ans qui ont déclaré au moment de l'enquête leur entrée en première union est sensiblement de 15 ans pour toutes les opérations. Par contre, la zone 8 (Mandoul et Moyen Chari), cet âge est de 16 ans dans toutes les opérations des enquêtes. Nous remarquons également une grande augmentation de l'âge médian au niveau de la zone 1 (N'djamena), qui est passé à 17 ans (MICS-2010). Sinon, pour le reste des zones, cette variation est insignifiante et l'âge médian tourne autour de 14 ans.

Tableau 14 : Âge médian à la première union des femmes de 20-34 ans par zone géographique

Zone géographique	EDS 1996/1997		EDS 2004		MICS 2010		Ensemble	
	Age	n	Age	n	Age	n	Age	n
Zone 1 (N'Djamena)	14,9	729	15,7	645	17	582	15,6	1956
Zone 2 (BET,Kan,Lac)	14,5	319	14,3	288	14,8	1154	14,7	1761
Zone 3 (Ba,Gué,Sal)	14,7	427	14	403	14,4	1413	14,4	2243
Zone 4 (Oua,WadF,Sila)	15,5	428	15,8	258	15,3	1136	15,5	1822
Zone 5 (HaLa,ChaBag)	14,5	361	14,1	267	14,4	743	14,4	1371
Zone 6 (MayoKebEsOu)	15,3	339	14,9	317	14,9	974	14,9	1630
Zone 7 (Log,Tand)	15,5	711	15,3	339	15,4	1228	15,5	2278
Zone 8 (Mand,MoChar)	16,1	418	16,5	416	15,9	783	16,1	1617
Ensemble	15,1	3732	15	2933	15,1	8013	15,3	14 678

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

VI-Conclusion

L'analyse de déterminants de l'entrée en première union des femmes de 20-34 ans avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 18 ans et 20 ans au Tchad, nous a permis de constater que l'âge médian d'entrée en union des femmes est de 15 ans quel que soit les caractéristiques de la femme au Tchad. Seul le niveau d'instruction qui retarde l'entrée précoce en union des femmes au Tchad.

En ce qui concerne l'évolution de l'entrée en première union précoce des femmes, nous constatons qu'elle est en évolution ascendante depuis les générations 1960-64, jusqu'aux générations 1985-89 des femmes.

En définitive, l'analyse de déterminants de l'entrée en première union précoce des femmes de 20-34 ans au Tchad a permis de voir que les femmes se différencient très peu par rapport à ce phénomène. Toutefois, la communication n'a pas permis d'expliquer les résultats de l'analyse car il ne s'agissait là que des relations brutes d'autant que les effets des autres variables ne sont pas contrôlés. De ce fait, il importe d'approfondir la recherche par l'analyse multivariée pour vérifier si ces tendances se confirment ou pas.

VII-Bibliographie

AINSWORTH M., (1994), *Les déterminants socioéconomiques de la fécondité en Afrique subsaharienne*, Sommaire des résultats d'un projet de recherche de la Banque Mondiale, 29p.

BENINGUISSE G. (2007), *Sexualité prémaritale et santé de la reproduction des adolescents et des jeunes en Afrique subsaharienne*, L'Afrique face à ses défis démographiques: Un avenir incertain, Paris; Nogent-sur-Marne, pp. 289-321.

DELAUNAY VALERY, (1994), *L'entrée en vie féconde*, Les études du CEPED n°7,326p

EVINA AKAM. (1998) *vie féconde des adolescentes en milieu urbain Camerounais*, LES CAHIERS DE L'IFORD, Yaoundé, N°16,117p.

INSEED, (1976/97), *Enquête Démographie et de Santé au Tchad*, Département de statistique.

INSEED, (2004), *Enquête Démographie et de Santé au Tchad*, Département de statistique.

INSEED, (2010), *Enquête à Indicateurs Multiples au Tchad*, Département de statistique

KOUAME. A, RWENGE M, *Structure de production et comportement procréateur en Côte d'Ivoire*, Les Dossiers du CEPED n°36, Paris, Mars 1996, 31p.

LOCOH Thérèse, (1994), *La fécondité précoce en Afrique subsaharienne*, La Chronique du CEPED n°14, 4p.

RWENGE M., (1999), *Changement social, structures familiales et fécondité en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun*, Les Cahiers de l'IFORD N°26, IFORD, Yaoundé, octobre 1999, 247p.

VIMARD PATRICE, (2000), *Politique démographique, planification familiale et transition de la fécondité en Afrique*, La Chronique du CEPED n°36, 6p.

WAKAM JEAN, (1994), *De la pertinence des théories "économistes" de fécondité dans le contexte socioculturel camerounais et négro-africain*, Les cahiers de l'IFORD n°8, 527p.

VIII-Annexe

Tableau A1 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 1 N'DJAMENA selon le niveau d'instruction

Zone 1 (N'Djamena)	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
<i>Niveau d'instruction</i>												
Aucune instruction	48,7	81,6	90,3	41,5	76	88,5	39,4	70,8	81,5	43,9	77,1	87,5
Primaire	40,5	75,9	87,2	29,8	70,2	83,2	27,8	60,2	73,2	34,1	70,3	82,5
Secondaire ou plus	7,3	40,2	57,3	8,6	29,5	47,6	11,6	27,9	39,2	9,5	31,7	46,7

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A2 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 2 (BET, LAC, KANEM) selon le niveau d'instruction

Zone 2 (BET,Kan,Lac)	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
<i>Niveau d'instruction</i>												
Aucune instruction	41,5	83,7	95	45,5	83,5	95,1	35,4	76	88,3	38,3	78,7	90,9
Primaire							31,1	71,8	81,6	29,6	75	84,1
Secondaire ou plus										18,2	49,1	63,6

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A3 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 2 (BET, KANEM, LAC) selon le milieu de résidence

	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
<i>Milieu de résidence</i>												
Urbain	25,4	71,6	88,1	36,1	76,4	91,7	30,2	69,6	84,1	30,4	70,5	85,3
Rural	44,1	86,5	96,4	46,8	85,7	95,8	38	78,6	89,1	41,1	81,8	92,1

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A4 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 3 (Batha, Salamat, guera) selon le niveau d'instruction

Zone 3 (Bat,Gué,Sal)	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
<i>Niveau d'instruction</i>												
Aucune instruction	37,8	73,5	87,4	51,7	84,2	91,7	42,4	77	86,6	43,2	77,7	87,7
Primaire							48,6	74,9	86,6	45,9	76,2	88,1
Secondaire ou plus							27,5	52,9	72,6	30,7	57,3	77,3

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A5 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 3 (Batha, guera, Salamat) selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Urbain	36,6	72,3	85,7	47,6	81,8	92,3	41,1	72	84,3	41,6	73,8	86
Rural	37,5	74	88,3	52,7	84,6	91,5	43,6	78,1	87,1	43,9	78,4	88,1

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A6 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone (ouaddaï, Wadi fira, Sila) selon le niveau d'instruction

Zone 4 (Oua,WadF,Sila)	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Aucune instruction	25,2	69,3	82,8	22,7	60,9	80,5	30,9	67,7	83,6	28,3	67,2	83
Primaire							33,7	69,8	77,9	32,3	71	82,3
Secondaire ou plus							11,8	39,7	54,4	13,7	39	59

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A7 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 4 (ouaddaï, Wadi fira, Sila) selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Urbain	23,9	64,1	83,7	25	61,5	77,9	28	61,9	76	26,8	62,2	77,5
Rural	25,3	69,4	82,4	22,1	61	83,1	30,8	68,1	84	28,3	67,6	83,4

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A8 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 5 (hadjar Lamis, Chari baguirmi) selon niveau d'instruction

Zone 5 (HaLa,ChaBag)	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Aucune instruction	42,7	79,5	89,9	47,7	90	94,6	44,4	82,4	91,4	44,6	83,2	91,7
Primaire							37,8	79,3	93,9	44,1	82,1	93,8
Secondaire ou plus										14	50	72

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A9 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 5 (hadjar Lamis, Chari Baguirmi) selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	EDS 1996/1997			EDS 1996/1997			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Urbain	45,1	75,6	91,5	33,7	79,5	86,8	42,8	77,3	87,1	41,4	77,4	87,9
Rural	41,9	79,6	89,3	53,3	94	98,4	42,4	82,4	92,4	44,4	83,8	92,6

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A10 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 6 (Mayo kebbi Est, Ouest) selon le niveau d'instruction

Zone 6 (MayoKebEsOu)	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Aucune instruction	38,5	77,5	88,5	40,2	87,3	93,7	36,3	83	93,2	37,5	82,6	92,3
Primaire	17,5	57,7	80,4	26,8	67,1	80,5	24,3	71,2	85,1	23,2	67,1	83
Secondaire ou plus							10,6	43,1	53,7	10,4	40,9	52,9

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A11 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 6 (Mayo kebbi Est, Ouest) selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Urbain	20,3	60,8	78,5	35,1	75,5	83	27,2	68,7	80,9	27,6	68,7	80,9
Rural	33,5	72,3	86,9	31,4	73,5	83	31,9	78,7	89,2	32,2	76,2	87,3

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A12 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 7 (Logones Tandjilé) selon le niveau d'instruction

Zone 7 (Log,Tand)	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Aucune instruction	30,7	70,2	86	33	70,5	83,5	28,8	73,4	86,1	30,1	71,9	85,7
Primaire	26,2	62,2	79,4	28	70	84,6	21,8	67,7	85	24,1	66,3	83,2
Secondaire ou plus							9,2	40,1	62,5	10,3	43,4	67,5

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A13 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 7 (Logones, Tandjilé) selon le milieu de résidence

<i>Milieu de résidence</i>	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
Urbain	26,8	66	86,6	28,2	68	84,5	24	63,7	79,5	25,4	65	82,2
Rural	29,3	67,7	82,7	30,9	68,6	83,1	24,2	69,4	84,7	26,9	68,8	83,8

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A14 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 8 (mandoul, Moyen chari) selon le niveau d'instruction

<i>Zone 8 (Mand,MoChar)</i>	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
<i>Niveau d'instruction</i>												
Aucune instruction	28,4	64,9	84,4	14,1	58,8	79,8	23,5	68,9	85,1	21,6	64,5	83,1
Primaire	22,4	61,8	79,4	7,7	52,1	82,1	17,8	63,7	80,5	17,1	60,8	80,5
Secondaire ou plus							12,9	41,7	59,5	10,8	40,1	60,8

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010

Tableau A15 : Pourcentages des femmes de 20-34 ans au moment de l'enquête en première union avant 15 ans, 18 ans, 20 ans dans la zone 8 (Mandoul, Moyen chari) selon le milieu de résidence

<i>Zone 8 (Mand,MoChar)</i>	EDS 1996/1997			EDS 2004			MICS 2010			Ensemble		
	15	18	20	15	18	20	15	18	20	15	18	20
<i>Milieu de résidence</i>												
Urbain	14,7	48,9	69	9,6	65,4	83,7	17,7	55,5	72,4	15,2	55,2	73,4
Rural	31,6	69,2	88	12,2	53,5	79,5	20	64,6	81,2	20,3	62,3	82,2

Source : Traitement des données, EDS-I (1996/97), EDS-II (2004) et MICS-2010